

PRÉAMBULE

L'implantation d'un nouveau collège est l'occasion de générer un nouvel espace urbain

Le collège doit valoriser son environnement immédiat.

Le collège est un lieu de vie mais aussi un ensemble fonctionnel.

Telles sont les trois lignes d'idées qui ont guidé notre réflexion.

LE PARTI ARCHITECTURAL

Le collège Anatole FRANCE s'insère dans un tissu urbain résidentiel , habituel des villes du Nord.

L'analyse du contexte nous a conduit à proposer une insertion douce et respectueuse de l'environnement urbain immédiat .

A une expression architecturale ambitieuse nous avons préféré une générosité et une cohérence des espaces extérieurs .

L'organisation du collège est basée sur un axe Parvis / Hall / Cour .

- parvis (liaison avec la ville) /
- Hall (distribution) /
- cour et espaces détente (vie intérieure de l'établissement)

C'est pourquoi nous disposons les surfaces sur deux niveaux regroupés dans une forme unitaire et compacte qui offre des surfaces extérieures importantes .

Notre ambition est effectivement d'utiliser l'espace dans un souci de cohérence à savoir :

- créer des espaces cour / détente en continuité et les plus vastes possibles.
- créer des lieux calmes , éloignés des circuits d'élèves sous forme d'un jardin intérieur autour des programmes comme le CDI , les classes du SEGPA et les locaux de professeurs .
- créer une intimité pour les logements en les rattachant davantage au tissu urbain qu'à l'établissement .

VISITE GUIDÉE

A partir du parvis , espace public et élément de liaison ville / collège , les abris vélos formant clôture, on pénètre dans l'enceinte du collège .

Le hall est traversant et transparent , il assure la distribution de l'activité intérieure et l'articulation des différentes fonctions du collège. Au delà du hall la cour, puis en continuité , les espaces de détente formant ainsi un ensemble de grande taille.

Le préau est totalement fondu avec la cour, celui-ci étant créé par des prolongements de rampants de toiture, il assure une véritable soudure de la cour avec les lieux de vie scolaire (permanence des élèves, salles de réunions, restaurant) .

A l'opposé de la cour un jardin calme vers lequel s'orientent les salles de cours du SEGPA et l'ensemble CDI / salle polyvalente et salle de professeurs.

A l'extrémité du collège la demi-pension et le SEGPA partagent un même accès fonctionnel.

L'étage est directement accessible par des escaliers repérables depuis la cour. Là sont regroupées les salles spécialisées et les salles d'enseignement général.

L'ARCHITECTURE

L'écriture architecturale du projet repose sur un vocabulaire sobre.

Une volumétrie de toiture monopente vers la cour définit une échelle intime et à l'opposé , donne un élancement aux façades extérieures.

L'organisation du collège en U est renforcée par la forme de réceptacle du préau, réceptacle du grand mouvement des espaces de détente.

LES FAÇADES

La brique est principalement utilisée. Les toitures du collège seront en zinc, les menuiseries de teinte vive en aluminium. Des soubassements en croute de pierre de Soignies "protègeront" les parties sensibles des façades.

L'INTERIEUR

Les objectifs de maintenance nous conduisent à proposer des parois de circulation en dur (voile béton / maçonnerie de parpaing), celles-ci feront l'objet d'une étude chromatique.

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Le rez-de-chaussée est à niveau avec le parvis ou les dessertes fonctionnelles à partir de la rue E. Vaillant. Le R+1 est accessible par un ascenseur situé à la rotule du bâtiment. Chaque niveau est équipé de sanitaires adaptés. Les logements sont adaptables.

LES ACCES FONCTIONNELS

Dans un souci de rentabilité de création de desserte à l'intérieur du territoire du collège nous regroupons par une desserte unique : les accès au SEGPA et à la demi-pension, les stationnements des professeurs et la desserte des logements.

LES LOGEMENTS

En raccroche avec le tissu urbain environnant nous préférons une grande individualité en offrant une organisation de jardins privatifs et de maisons isolées non mitoyennes.

L'ŒUVRE D'ART

Nous proposons d'intervenir sur les façades des escaliers en composant sous forme d'opus incertum des éléments verriers de couleurs très éclatantes. Ces compositions seraient réalisées par **Luc SIX, Maître verrier** à Lille.

Nous proposons également l'intervention du coloriste **Claude DIMEY** pour les études chromatiques de l'ensemble de l'établissement.
